



## Que dois-je faire par rapport a ce fait?

Par **Pitchounette**, le **16/06/2008** à **00:17**

Voila, J'ai acheté un téléphone il a tout juste 2 mois, celui-ci me pose des problemes ( ne tiens po en batterie, se réinitialise tout seul, une commande ne fonctionne pas). Puis-je refuser réparation de l'appareil sachant qu'il n'a pas encore 3 mois?

Merci d'avant pour vos réponses.

Par **frog**, le **16/06/2008** à **02:45**

Pourquoi refuseriez-vous la réparation ?

Par **Pitchounette**, le **16/06/2008** à **14:40**

ben sachant que l'appareil n'a pas encore 3 mois, ils n'ont pas l'obligation de remplacer un appareil qui a moins de 3 mois???